

[Portrait les femmes & le droit]

Flora ATCHO

ATER en droit public - IRENEE



Doctorante contractuelle en droit public de 2015 à 2018 et actuellement ATER en droit public à l'IRENEE – Université de Lorraine. Elle prépare une thèse sur « La situation juridique des États non reconnus » sous la direction de Jean-Denis MOUTON (Professeur émérite de droit public). Elle dispense aussi des travaux dirigés en introduction au droit, en droit constitutionnel, en droit des libertés fondamentales et en droit international public.

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, le 8 mars, Flora ATCHO a accepté de répondre à nos questions, pour présenter son parcours de chercheuse et encourager les jeunes chercheuses à s'engager dans la recherche.

Quel a été votre parcours ?

Sachant dès le collège que je voulais étudier les relations internationales et le droit qui les régit, c'est tout naturellement que je me suis inscrite, après l'obtention d'un bac littéraire, à la Faculté de droit de l'Université catholique de l'Afrique de l'Ouest à Abidjan. Mes premières années dans cette faculté ont conforté ma volonté de me spécialiser dans le droit international public ; mieux, elles m'ont permis de découvrir la recherche et d'en être séduite. C'est cet amour pour la recherche qui m'a conduite, après la validation du master 1 en Côte d'Ivoire, mon pays d'origine, à poursuivre mes études en France, plus précisément à la Faculté de Droit, Science Economique et de Gestion (DSEG) de l'Université de Lorraine. En master, j'ai eu l'occasion de réaliser un mémoire de recherche en droit international public sur "Le Somaliland, un État non reconnu". Pendant la rédaction de ce mémoire qui m'a particulièrement passionnée, mon directeur de mémoire et moi-même avons décidé que ce sujet élargi à d'autres entités ferait l'objet de ma thèse. C'est ainsi que j'ai débuté en 2015, une thèse sur "La situation juridique des États non reconnus" qui a bénéficié de plusieurs financements : un contrat doctoral et deux contrats en tant qu'ATER.

Sur quelle thématique travaillez-vous et quelles en sont les applications ?

Ayant la particularité d'être ouverte sur tout le droit public et même privé, cette thèse m'a permis de travailler sur des thématiques variées relatives, entre autres, au droit international public, droit international privé, droit de l'Union européenne, droit européen des droits de l'homme, droit constitutionnel. Mes activités de

recherches portent principalement sur l'État, la place dans la société internationale contemporaine des entités humaines et territoriales non reconnues comme étatiques, les rapports entre les ordres juridiques et la protection internationale des individus. Je m'intéresse aussi énormément au sport. D'ailleurs, j'ai co-dirigé l'ouvrage *Phénomène sportif et droit public* (éditions PUN-Edulor), qui met en lumière à la fois l'intérêt de plus en plus croissant de ce dernier pour le sport et la façon dont le droit public se saisit du sport.

Quel conseil pour des jeunes femmes qui souhaitent s'engager vers la recherche ?

D'abord, je leur rappellerais qu'il n'y a rien qui nous limite plus que nos doutes et les entraves auxquelles nous nous assujettissons nous-mêmes. Ensuite, je leur dirais qu'armées de patience, de détermination et de rigueur, elles ne doivent pas hésiter à s'engager dans cette expérience passionnante et enrichissante qu'est la recherche. Enfin, je leur assurerais que quels que soient les échecs qu'elles rencontreront et les sacrifices qu'elles seront amenées à faire, elles sortiront de chacun des projets qu'elles mèneront grandies tant sur le plan humain qu'intellectuel.